

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

31^e ANNÉE

N^o 2

15 JANVIER 1888.

AVIS. — Pour faciliter nos écritures, se réabonner par un mandat-poste, à l'ordre de M. Leymarie, pour 1888; sauf avis, l'abonnement continue. Les bureaux de poste prennent les abonnements sans augmentation de prix.

LA SORCIÈRE ET LES POSSEDÉES DE CHATEAUNEUF

(1726-1729)

(Suite. Voir *Revue* du 1^{er} janvier 1883.)

Nous venons de voir que, dans son rapport, le Procureur fiscal avait fait ressortir toute la sottise, tous les torts de l'abbé Steffanis; nous savions déjà que, par ordre du juge ecclésiastique, ce pauvre diable fut enfermé au fort de Villefranche, ainsi que deux autres prêtres qui avaient procédé avec lui à l'examen de Lucrèce Barnoina dans la sacristie de Châteauneuf; c'est seulement vers la fin de l'année 1728, que fut rendu contre lui le jugement dont voici le dispositif :

« SENTENCE CONTRE LE VICAIRE DE CHATEAUNEUF. — Vu... Disons, prononçons et jugeons devoir déposer, comme en effet nous déposons Dom François de Steffanis de l'office et bénéfice de curé ou soit vicaire perpétuel du lieu et paroisse de Châteauneuf; et en outre devoir être condamné, comme nous le condamnons à la peine de cinq années de prison et de suspension *à divinis* et pour ledit temps de cinq années; lesquelles expirées, le même Dom François de Steffanis devra s'engager sous serment et dans les formes à ne plus propager, approuver, autoriser en aucune façon le bruit des obsessions, maléfices et sortilèges de Châteauneuf et ses environs, sous peine, pour contravention et pour avoir rompu son engagement par serment, d'être détenu perpétuellement en prison: comme ainsi jugeons et arrêtons, nous condamnons ledit Dom François de Steffanis aux dépens envers le Fisc épiscopal. Les vacations à la taxe. Nice, le 20 décembre 1728. — Moi, Jean-Honoré Nicolas, vicaire général, ai jugé ainsi (1). »

L'acquiescement de Lucrèce Barnoina avait eu pour conséquence la con-

(1) *Scaliero*. Tome III, suppl. p. 137.

damnation du vicaire Dom Steffanis : on pouvait dès lors prévoir le même sort pour les sœurs Galléan. Deux d'entre elles, il est vrai, furent relaxées ; mais le Sénat relint la cause quant aux deux autres, Françoise-Marie et Catherine qui, s'étant données comme interprètes d'un démon, avaient les premières fausement et publiquement accusé de sorcellerie la malheureuse Lucrèce ; et le 26 janvier 1729, il prononça la condamnation des dites demoiselles, conformément à ces conclusions du Procureur fiscal :

CONCLUSIONS FISCALES CONTRE LES DEMOISELLES GALLÉAN (1). — Vu.... Il résulte des informations et actes de poursuite criminelle faits et continués à l'instance du Fisc royal (du Procureur fiscal) contre les demoiselles Françoise-Marie et Catherine, sœurs Galléan, que les cas nombreux d'obsession ou possession de femmes et filles de Châteauneuf, qui ont causé tant d'agitation et pendant si longtemps en ce lieu et dans toute la province, n'étaient que des prétendues ou supposées invasions du démon.

« Il résulte aussi que lesdites demoiselles Françoise-Marie et Catherine, sœurs Galléan, sont l'une et l'autre la cause de cette agitation et ont fait les plus grandes extravagances ; que toutes deux ont été exorcisées bien souvent en temps et lieux divers, savoir : à Châteauneuf, soit dans la maison paternelle, soit dans l'église paroissiale et dans celle de la Vierge de Ville-Vieille et en outre dans le sanctuaire de Laguet, à Nice, dans la maison paternelle et dans la chapelle des pénitents rouges ; et enfin que tous ces exorcismes se sont faits en présence de grand nombre de personnes et d'une façon tumultueuse.

« Il résulte que le 7 du mois d'avril, dimanche de la Passion, la demoiselle Françoise-Marie, qui était restée toute la matinée de ce jour dans son lit, se rendit dans l'après-midi à l'église de Châteauneuf et y fit une prédication scandaleuse, en présence d'un grand nombre de personnes et devant le Saint-Sacrement exposé sur l'autel ; que le lundi et le mardi suivant, la même demoiselle se rendit de nouveau à l'église, où s'étant assise sur une chaise, près du grand autel, et feignant que le démon Asmodée parlait par sa bouche, elle accusa calomnieusement Lucrèce Barnoina de sorcellerie, disant qu'il y avait déjà dix-huit ans que cette femme avait donné son âme au diable, qu'elle était allée au sabbat et que là, après avoir renoncé au paradis, elle avait écrit de son propre sang sa donation ; et finalement elle l'accusa d'avoir, par ses sortilèges, causé tous les désordres ainsi que la maladie et la mort de bien des gens, et en somme d'avoir jeté un maléfice sur tous les habitants de Châteauneuf, moins les prêtres et divers particuliers qu'elle désigna.

(1) *Idem.* P. 138.

« Il résulte que les dites demoiselles poursuivies ont été l'origine et les auteurs de toutes les prétendues invasions du démon, que de cette opinion erronée sont provenus la perturbation de la tranquillité publique dans Châteauneuf, l'homicide commis par les sœurs Bottiero sur la personne de Catherine Joarda et les coups de bâton donnés par Horace Bottiero à Louise Bermon et à trois autres femmes dudit lieu.

« Il résulte que les dites demoiselles ont voulu faire croire pour vraie leur prétendue possession soit à Châteauneuf, soit dans la ville de Nice, et principalement que la demoiselle Françoise-Marie a voulu faire croire vraie celle des femmes du pays.

« Il résulte enfin qu'il y a eu de la malice et de la fourberie dans leurs agissements, et conséquemment de l'irrévérence à l'égard du Saint-Sacrement de l'Eucharistie de la part de la demoiselle Françoise-Marie, et en outre du mépris des exorcismes et du manque de respect envers l'église de la part des deux sœurs.

« Or, comme cette fourberie et cette malice, dont les preuves résultent des pièces du procès, se manifestent d'une manière tellement frappante qu'on ne peut s'empêcher de les reconnaître, et que d'autre part elles sont de nature à ne pouvoir être cachées, déguisées ni atténuées d'aucune façon, pas même pour la preuve des Chapitres, que les dites demoiselles accusées ont voulu produire pour leur défense et qui sont à rejeter comme inutiles et sans importance :

Par ces causes, le Fisc se croit bien fondé à conclure, comme il conclut que soient repoussés lesdits Chapitres et que les susdites demoiselles Galléan soient condamnées au bannissement des Etats de S. M. savoir : Françoise-Marie pour dix ans et Catherine pour cinq ans, solidairement avec dépens. Nice le 24 janvier 1729. *Signé* Sautet.

Ainsi le Sénat n'avait tenu aucun compte des nombreux témoignages rendus sur les divers cas de possession, et il avait considéré comme étant de nulle valeur les curieuses expériences faites à Châteauneuf par les PP. Mirapelle et Dalbecchi, délégués par les Chapitres de leurs couvents, et celles, plus étonnantes encore, consignées dans l'attestation des honorables ecclésiastiques envoyés par le Vicaire capitulaire, agissant au nom du Chapitre de la Cathédrale.

Aussi pouvons-nous tenir pour certain qu'aux yeux de l'immense majorité des habitants de Nice et de la province, les demoiselles Galléan ne passèrent pas moins pour réellement possédées du démon : elles l'étaient encore pour Scaliero plus de soixante ans après. On dut naturellement en conclure que ces pauvres filles qui, dans tous les faits mis à leur charge, avaient agi inconsciemment, sans la moindre participation de leur volonté

et sous l'impulsion d'une force irrésistible, ne méritaient point la peine excessive qui leur avait été appliquée et que par conséquent l'arrêt était injuste.

C'est aussi mon avis, et je suis intimement convaincu que si les juges qui rendaient cet arrêt beaucoup trop sévère, revenaient parmi nous, ils admettraient volontiers que l'état des prétendues possédées n'était dû qu'à l'une des causes suivantes ou à plusieurs simultanément, savoir : affection hystérique, désordres cérébraux, exaltation religieuse, influence magnétique ou hypnotisme, communication de la pensée, suggestion, etc., ou encore comme le pensent les spirites, obsession d'un esprit pervers, mystificateur, peu avancé; et que par conséquent c'était tout au plus en police correctionnelle qu'il aurait fallu traduire ces prétendues possédées, si toutefois il y avait eu délit réel de leur part au sujet de la prétendue sorcière Lucrèce Barnoina.

Quelques mots encore à titre de *Post Scriptum*. — Un de mes amis, qui avait lu la présente chronique publiée dans l'*Union Artistique et Littéraire*, en mars et avril dernier, me dit un jour qu'il partageait assez l'avis de l'ancien Sénat de Nice, qu'il ne croyait guère à la réalité des faits extraordinaires qui avaient motivé la condamnation des sœurs Galléan. Voici quelle fut ma réponse :

Des faits absolument semblables, plus fréquents jadis qu'on ne le croit généralement, connus dès la plus haute antiquité, communs de tout temps chez les Brahmes de l'Indoustan, des faits plus surprenants encore, sont admis aujourd'hui comme indiscutables par plusieurs savants de premier ordre et après de nombreuses expériences, faites par eux-mêmes, avec toute la rigueur de la méthode scientifique, sans qu'ils aient pu jusqu'à présent en donner une explication suffisamment satisfaisante,

Je citerai parmi eux W. Crookes, Alf. Russel, Wallace et Balfour-Stewart, tous trois membres de la Société royale de Londres; les savants professeurs d'universités américaines Mapes et Robert Hare, le célèbre astronome Zecluer, professeur à l'Université de Leipzig. A ces noms je pourrais ajouter ceux, non moins recommandables, de plusieurs de nos compatriotes; je me contenterai d'inscrire ici celui du docteur Gibier, aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, et auteur d'une très intéressante *Etude* intitulée : « *Le Spiritisme (Fakirisme occidental)* » qu'il termine par ces paroles : Lorsqu'un fait est, tous les hommes ensemble ne pourraient l'empêcher d'être. »

A. L. SARDOU

(1) *Scaliero*. Tome III, suppl. p. 137.

(2) *Ideu*, p. 138.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

Ne sommes-nous pas vraiment bien malheureux, pauvres spirites que nous sommes ? D'une part, tout journal qui se respecte est obligé, en conscience, de tuer le spiritisme au moins une fois tous les mois, — ou d'annoncer à ses lecteurs qu'il est mort. D'autre part, l'Eglise — qui n'est pas toujours d'une gaieté folle — nous prévient aussi charitablement que fréquemment que le spiritisme c'est le diable.

C'est ainsi que dans une instruction — catéchisme de persévérance — faite le 4 décembre dernier à la Madeleine par M. l'abbé de Cormont, il a été longuement question de la divination, de la cartomancie, de la chiromancie, de l'astrologie, de la magie, du magnétisme et du *spiritisme*, toutes choses dans lesquelles le démon joue son rôle, où parfois sa puissance se manifeste par des faits qui ont toutes les apparences du miracle : prédiction de l'avenir, guérison de maladies réputées incurables, etc.

Mais se livrer à des opérations qui nous mettent en rapport avec M. *Pied-Fourchu*, si même elles ne nous placent entièrement sous sa dépendance, n'est-ce pas gravement exposer son salut ? C'est ce que l'Eglise a toujours pensé. Aussi a-t-elle, de tout temps, prohibé d'une manière absolue *toutes les pratiques diaboliques*. Elle nous aime tant qu'elle prétend nous sauver tous, avec notre concours s'il se peut, malgré nous s'il le faut.

Et n'objectez pas à l'Eglise que les communications qui nous viennent du monde des esprits, vous donnent parfois la preuve certaine, indéniable de la présence de vos parents ou amis : elle vous répondrait que si le diable peut, selon l'Ecriture, se transformer en ange de lumière, il peut, *a fortiori*, contrefaire le langage et les manières de ceux que vous avez aimés, et qui, avant vous, ont franchi le seuil de la tombe.

N'arguez pas non plus de la sincérité de vos recherches ; ne dites pas que votre ardent amour du bien doit vous mettre à l'abri des embûches de Satan : votre sincérité importe fort peu à l'Eglise ; ce qu'elle vous demande, c'est l'obéissance aveugle, la soumission sans réserve à tous ses commandements comme à toutes ses défenses.

Eh ! quoi, vous avez l'orgueilleuse prétention de chercher, de découvrir la vérité ! Ne savez-vous pas que l'Eglise est la dépositaire fidèle de toute la vérité ? que Dieu lui-même la lui a révélée et lui a donné charge de nous la faire connaître ? Ignorez-vous qu'elle ne peut pas se tromper ni nous tromper ? et que dès lors la seule chose qui nous convienne, c'est d'accepter purement et simplement, sans examen ni contrôle, les dogmes qu'elle nous propose, ces dogmes fussent-ils mille fois absurdes et

incompréhensibles ? Concilier la raison avec la déraison, comprendre ce qui est intelligible, c'est l'affaire de l'Eglise : la nôtre, c'est de croire et d'adorer. N'oublions pas d'ailleurs que c'est la curiosité, un vain désir de savoir, qui a perdu nos premiers parents, et avec eux, toute leur race !!

Comment ! vous n'êtes pas convaincus, et vous dites qu'il importe au plus haut point aujourd'hui d'établir l'immortalité de l'âme autrement que par des affirmations dogmatiques ou des raisonnements purement spéculatifs, si l'on ne veut pas que le nombre de ceux qui doutent et nient aille sans cesse croissant ? Et il vous semble trouver dans les faits spirites la preuve demandée par les esprits positifs ? Et vous vous figurez remplir un devoir vis-à-vis de vos semblables en essayant de les détourner des négations vers lesquelles ils se laissent entraîner ?

Gardez-vous, reprend l'Eglise, gardez-vous avec le plus grand soin de cette illusion ! Satan, nouveau Protée, revêt toutes les formes, ne l'oubliez pas ; et s'il n'y peut réussir autrement, il vous séduira par ce qu'il y a de meilleur en vous, flattant vos nobles convictions, vos sentiments généreux, vous poussant dans des voies où vous croirez pouvoir faire beaucoup de bien, mais au bout desquelles l'abîme vous saisira. Car, *hors de l'Eglise point de salut*, et l'on ne peut être ensemble spirite et chrétien.

Au fond, si l'Eglise condamne et anathématise le spiritisme, c'est bien moins parce qu'elle craint pour notre salut que parce qu'elle a peur pour son existence. M. l'abbé de Cormont l'a dit en termes exprès : le but de *toutes ces superstitions*, spiritisme, magie, etc., c'est la destruction du christianisme. Or, l'Eglise est tenace ; elle ne cède jamais qu'à la dernière extrémité, et encore n'est-ce qu'avec l'arrière pensée de reprendre tôt ou tard ce qu'elle a dû abandonner sous la pression des événements.

Ne nous étonnons donc pas de l'opposition qu'elle nous fait. Ne s'est-elle pas toujours montrée l'ennemie du progrès ? N'a-t-elle pas versé des fleuves de sang pour empêcher la lumière de se faire ? N'est-ce pas grâce à elle que les peuples se sont entredéchirés pendant des siècles pour des points de dogme inaccessibles à la raison ? Toute pensée libre, toute œuvre indépendante lui est suspecte. Elle n'accepte ni la science quand elle contredit ses doctrines, ni les lois civiles que les nations se donnent. Partout — et nécessairement — elle lutte contre la liberté, car la liberté c'est le droit de choisir, et ce droit elle est obligée de par sa constitution même de le refuser à ses fidèles ; agir autrement, le reconnaître, ce serait prononcer sa propre déchéance.

Donc, que nous le voulions, ou que nous ne le voulions pas, nous ne pouvons pas ne pas combattre l'Eglise, et sous ce rapport, au moins, M. l'abbé de Cormont est dans le vrai. Oui, le spiritisme, comme la libre-

pensée — le spiritisme doit bien entendu être une libre-pensée comme toutes les doctrines qui veulent que l'homme soit autre chose qu'une sorte d'automate obéissant au moindre geste du prêtre — sont fatalement les adversaires d'une religion qui, dans le passé, a fait peser sur les intelligences et les consciences une oppression sous laquelle elles auraient succombé si elles n'étaient impérissables.

Une observation encore. M. l'abbé de Cormont a appelé le spiritisme une superstition. Nous lui conseillerions bien volontiers de relire son Evangile. Il y rencontrerait peut-être certain passage où il est question « de la paille qu'on voit dans l'œil du prochain, tandis qu'on ne voit pas la poutre qu'on a dans son œil. » Un prêtre parler de la superstition des autres ! Vraiment, la chose passe la mesure. Est-il un seul peuple, une seule peuplade, fût-ce la plus arriérée, où l'on puisse trouver des croyances plus absurdes que dans l'Eglise romaine ? Nous n'insistons pas. Aussi bien la chose est-elle d'une évidence incontestable pour tous ceux qui se sont donné la peine de pénétrer un tant soit peu dans l'histoire ecclésiastique.

J'ai pensé qu'il était bon de rappeler à ceux de vos lecteurs qui auraient pu l'avoir oublié que, selon l'Eglise, les communications qu'ils obtiennent ont pour auteur responsable : le diable. De là ces quelques observations.

Les remarques un peu vives qui précèdent ne s'adressent qu'aux choses, et nullement aux personnes qui en sont victimes. D. METZGER.

LE MAGNÉTISME ET L'HYPNOSE A ODESSA.

Si parfois nous relatons les guérisons remarquables du médium guérisseur M. *de Lagrange*, à la Vera-Cruz, Mexique (guérisons dont nous aurons longuement à parler), nous devons aussi parler de M. *S. Bourkser*, homme de bien, magnétiseur et guérisseur, qui ne dédaigne point les moyens que la science lui donne pour soulager ses semblables, à Odessa, Russie.

M. S. Bourkser, en rapport constant avec les personnes les plus distinguées et les professeurs de l'Université, est un spirite éclairé, un grand cœur, qui soigne gratuitement les malades qui réclament ses soins, sa fortune lui permettant de mettre son temps au service de l'humanité ; il guérit, console et répand les saines idées du spiritisme à l'aide de médiums qu'il a formés, car il a pour serviteurs fidèles : le dévouement et l'esprit de suite. Nous donnons, in extenso, la relation qu'il nous adresse de quelques guérisons parmi celles qu'il a obtenues :

« Au mois de juin 1886, je reçus la visite de Madame A. B. Kandiba, âgée de 45 ans ; sa maladie avait commencé par des douleurs dans l'estomac, et sous l'aisselle, puis dans le dos et la poitrine ; ensuite, vinrent les battements

de cœur, des taches rouges se formèrent sur tout le corps; elle eut des vertiges, des évanouissements prolongés et en vint à ne pouvoir ni marcher ni s'étendre, la respiration étant oppressée. Les jambes enflèrent; elle eut des bourdonnements dans les oreilles, il lui semblait que sa cervelle se transvasait. La malade éprouvait aussi des douleurs dans les articulations, des quintes de toux et de forts battements de cœur. Elle eut recours à plusieurs célébrités médicales qui la traitèrent pendant six ans sans obtenir de résultats. J'essayai de l'hypnotiser et dus y renoncer car il m'était impossible de l'endormir.

« J'eus recours au traitement par les passes magnétiques. Je commençai par le cervelet en suivant la colonne vertébrale, ensuite le cerveau et continuai les passes jusqu'à l'extrémité des pieds; dix jours après la malade se trouvait sensiblement soulagée; après trois mois de soins elle guérissait et jusqu'à présent elle se porte tout à fait bien.

« Si je me suis abstenu, jusqu'à présent, de vous faire part de cette guérison, c'est que je craignais une rechute; heureusement mes craintes ne se sont pas justifiées.

« J'ai donc conclu que, dans des maladies compliquées comme celle mentionnée ci-dessus, le meilleur moyen de guérison était les passes magnétiques, l'hypnose ne donnant pas les résultats désirables.

« Les adversaires de la théorie du fluide doivent se convaincre de l'action du magnétisme animal sur l'organisme de l'homme.

« Depuis six années, je traite les malades par le magnétisme et par l'hypnose; les quatre premières années, je n'ai employé que le magnétisme, il n'est pas de maladies que je n'aie guéries.

« Des médecins qui ont souvent assisté à mes séances, ont conclu par ces mots : « Contre le fait brutal, constaté, vu par nos propres yeux, nous ne « pouvons rien objecter. »

Cas d'application de l'hypnose dans la période de l'accouchement :
Madame M. M., âgée de 24 ans, enceinte depuis sept mois attendait avec angoisse le moment de l'accouchement. La connaissant personnellement je lui offris de l'hypnotiser. Elle y consentit ce que je fis trois à quatre fois par mois; par la suggestion je l'endormais en lui imposant les mains sur les tempes et lui commandais qu'elle n'éprouvât pas de trop fortes douleurs au moment de l'accouchement. Je n'obtins pas le résultat voulu, cette dame souffrit cruellement pendant trois jours; le quatrième, les médecins présents voyant que la malade avait le bassin trop étroit, prétendirent qu'elle ne pourrait accoucher normalement; ils se décidèrent à extraire l'enfant par le forceps. L'opération réussit grâce à l'expérience, à l'habileté dont ils firent preuve; la mère et l'enfant étaient sauvés. Cependant le danger n'était

pas conjuré car la malade avait une forte fièvre qui atteignait 30 degrés.

J'eus de nouveau recours à l'hypnose, et suggérai à la malade que les douleurs intérieures se calmassent et que la température du corps se remit à l'état normal; j'y parvins pour quelques heures seulement.

La fièvre et les douleurs se renouvelèrent. Je continuai à hypnotiser la malade jusqu'à trois fois par jour et je parvins à une grande amélioration de son état.

La malade ne pouvant sécréter, il fallait avoir recours à des moyens qui lui occasionnaient des douleurs insupportables; je l'hypnotisai et parvins par la suggestion à la faire sécréter normalement; je pus écarter la fièvre de lait dont elle était menacée, et par l'hypnose, rétablir chez elle le sommeil et la tranquillité.

ANNÉE 1887 : Monsieur G. V. souffrait pendant deux ans de douleurs névralgiques à la tête, il y avait manque d'appétit, affaiblissement de tout l'organisme. Deux fois il fut détaché de la corde avec laquelle il avait tenté de se pendre.

Sa mère me pria de le traiter. Je l'hypnotisai et lui suggérai l'oubli de la manie du suicide. Après six séances d'hypnotisme je le guérissais complètement.

Lettre de remerciement de Monsieur G. V.

I. Mes remerciements sincères à Monsieur Bourkser de ce qu'il m'a guéri de fortes douleurs névralgiques à la tête, d'insomnie, de manque d'appétit, et de l'état de faiblesse dans lequel je me trouvais.

G. V.

II. Je remercie Monsieur Bourkser de m'avoir complètement guéri de l'état d'excitation nerveuse dans lequel je me trouvais et cela au bout de cinq séances d'hypnotisme.

PAUL DARMOGRI.

III. Je souffrais de douleurs rhumatismales tellement intolérables, tellement aiguës qu'elles m'obligeaient à garder le lit pendant huit jours sans pouvoir marcher; Monsieur Bourkser m'a guéri en une demi-heure par des passes magnétiques, cela en présence du docteur Lissner.

NICOLAS BASSOFF.

IV. Je soussigné déclare que mon fils était atteint de fortes douleurs à la poitrine et d'une forte toux. Il a été guéri par M. Bourkser en trois séances, par les passes magnétiques.

Depuis, mon fils se sent parfaitement fort et solide.

Mes sincères remerciements à Monsieur Bourkser,

B. FRANCFORTEK, citoyen américain.

V. F. Belokanevsky, âgée de 23 ans, qui souffrait des nerfs et de maux

de tête fut guérie par moi en quelques séances par les passes magnétiques.

VI. Madame A. Bikoff, âgée de 40 ans, fut guérie de la migraine et de rhumatismes dans les jambes au bout de cinq séances d'hypnotisme.

VII. Monsieur Dermagri, au Contrôle de l'Etat, souffrait d'excitations nerveuses; il fut guéri par moi en cinq séances d'hypnotisme.

VIII. Madame O. Voscoboinicoff, âgée de 29 ans, souffrait de douleurs dans la tête et de contractions musculaires du visage; elle fut guérie au bout de cinq séances d'hypnotisme.

IX. La jeune A. Fabriqui, âgée de 16 ans, qui souffrait de surdité et de bourdonnement dans la tête fut guérie en six séances.

X. Monsieur E. Krechoul, âgé de 28 ans, a été guéri d'un catarrhe de l'estomac au moyen de l'hypnotisme.

XI. Madame B., à la suite de peines de cœur, avait tenté de se suicider. Je l'hypnotisai quatre fois et lui suggérai qu'elle oubliât son amour. Ses nerfs se calmèrent, elle oublia son attachement pour N. N.

XII. J'essayai de guérir un individu qui avait la passion des liqueurs fortes; cela me réussit de même par la suggestion et pendant l'hypnose.

Quand après son traitement il essayait de boire des boissons fortes, il les vomissait aussitôt.

XIII. Madame K. Matoussenkoff, âgée de 56 ans, souffrait depuis six ans de maux de tête, de contraction des doigts de la main. Sa fille était atteinte de continuelles mélancolies. Je les guéris toutes deux au moyen de l'hypnose.

XIV. Mademoiselle Morosoff, souffrait depuis dix ans de douleurs aux doigts de la main; cette douleur commençait à s'étendre sur tout le bras. Je la guéris par les passes magnétiques, en six séances.

XV. Un serviteur de l'hôtel de France, souffrait de points au côté droit; je l'ai guéri au bout de trois séances de passes magnétiques.

BAVARDAGE : M. le docteur Luys donne en ce moment, de temps à autre, à l'hôpital de la Charité, des séances expérimentales d'hypnotisme, et y admet quelques journalistes, disons le mot, des reporters. De là, grande fureur de la *Revue scientifique*, qui, par la plume de son directeur, M. Charles Richet, remet assez violemment à leur place les plumitifs assez osés pour s'occuper de choses qui, selon lui, ne les regardent pas. « Je veux protester, dit-il carrément, contre cette intrusion de la presse extra-scientifique dans des questions scientifiques qui ne sont pas de son ressort... L'assentiment des savants viendra, sans qu'il soit besoin d'invoquer l'appui des feuilletons et des articles à sensation, etc. »

Bref, c'est, pour la presse non scientifique, du dédain à haute dose. Eh bien ! n'en déplaise à M. Ch. Richet, j'estime qu'il a tort. Et je le lui prouve.

Il y a soixante ans, le magnétisme et ses succédanés — l'hypnotisme, la suggestion — firent campagne contre l'intolérance académique. Mais comme la réaction était toute-puissante, les savants officiels firent le silence autour de cette science nouvelle qui transformera le monde et fera de la société du vingtième siècle une organisation dont à peine nous pouvons nous former une idée. Or, si la presse — extra-scientifique — avait eu en ce temps-là droit de parole, on n'aurait pas perdu près d'un siècle, et les novateurs, encouragés, n'auraient pas été obligés de céder la place aux charlatans.

Aujourd'hui, rien ne doit être tenu sous le boisseau, il faut de la lumière partout et toujours. Le docteur Luys, en convoquant la presse à ces études scientifiques, en offrant à l'examen de gens qui, en dépit de M. Richet, ne sont pas tant ignorants qu'il le croit, fait très utilement appel à l'opinion publique. Les entêtés de routine ne seront plus les maîtres, il faudra bien qu'ils comptent avec les vérités qui s'imposent, qu'ils les développent, qu'ils tirent toutes leurs conséquences. Les reporters ne sont que les éveilleurs de l'attention générale, ils signalent plus qu'ils ne discutent, et en cela ils font œuvre plus méritoire que les rats d'académie qui, blottis dans la science comme dans un fromage, la rongent et s'en engraisent sans en donner miette à personne. (*Tiré du Mot d'ordre*). *Un Parisien.*

NOTA : M. Robert, magnétiseur bien connu de la vieille école, dans une séance qu'il a donné 5, rue des Petits-Champs, le mardi 10 janvier, pour les journalistes et les docteurs parisiens, a prouvé l'inanité des expériences de MM. Bourru et Buzot à Rochefort, de M. Lhuys à Paris, qui prétendaient qu'avec un médicament enfermé dans une fiole, placé derrière la tête d'un hypnotisé, ce dernier ressentait d'une manière instantanée tous les symptômes que produit ordinairement ce médicament.

M. Robert a fait inscrire par des docteurs, sur une feuille de papier, le nom du médicament qui leur venait à la tête; ainsi, par exemple : *Ipecacuhana* (qui fait vomir). M. Robert regardait simplement quel était le nom du remède, se plaçant derrière ses sujets préalablement endormis, et promenait sur le crâne de ses sujets, Mlle Jeanne et M. Baptiste, une fiole vide, et, immédiatement, ils présentaient tous les signes caractéristiques du vomissement. Ainsi de tous les autres remèdes choisis par les docteurs présents à la séance, la même fiole vide produisant les effets recherchés.

Conclusion : La volonté seule du magnétiseur ou de l'hypnotiseur, agit sur le sujet; le médicament n'y est pour rien, ce qui infirme les déclarations des docteurs de Rochefort et du docteur Lhuys.

« Ces messieurs, très savants, paraît-il, appellent *Charlatan* un homme simple comme moi, un chercheur de vérités; je me garderai bien de leur adresser pareille épithète; seules mes expériences parlent avec éloquence, le fait brutal démontre de quel côté se trouve le charlatanisme. »

LE SPIRITISME ET LA SCIENCE

EXAMEN D'UN LIVRE NOUVEAU

(Voyez *Revue spirite* du 1^{er} janvier 1888).

VII

J'ai dit que M. Davis ne montrait pas, d'un bout à l'autre de son livre, ce parti pris que l'on remarque dans ses commentaires au sujet des apparitions de *Katie King*. Tous les faits ne sont point à ses yeux les œuvres de la supercherie ; il n'y a pas que des *trucs*. « Je crois, dit-il, aux phénomènes « émanés de la *force psychique*, mais je n'admets pas que les prétendus « esprits soient pour quelque chose dans leur production. »

S'expliquant sur ce qu'il entend par *force psychique*, il dit, plus loin : « Ces phénomènes sont le produit d'un fluide spécial que tous les êtres « animés possèdent, réparti dans le corps entier, comme un des éléments « de la vie et qui réside principalement dans les centres nerveux et dans le « cerveau. Par exception, certains individus de l'espèce humaine par- « viennent à en accumuler des quantités supérieures à celles du commun « de leurs semblables, et le surplus de ce fluide, nécessaire à l'existence, « peut rayonner au dehors par l'effet de la tension du cerveau et l'action « directe de la volonté et charger un corps inanimé comme une pile se charge « d'électricité. En cet état, l'objet qui se trouve sous l'influence du fluide « peut obéir à l'inspiration de celui qui le dirige ; de là ces faits dans « lesquels on a voulu voir l'intervention des puissances occultes, c'est-à- « dire des esprits. » D'après cette théorie, que le Dr Davis n'a pas trouvée, car il y a déjà longtemps qu'on l'oppose à la nôtre, les médiums « loin « d'être des intermédiaires sont, au contraire, des *agents directs de « production*. »

Le phénomène de la table parlante ne serait donc que le résultat de cette action de la *force psychique* agissant sur un objet inanimé. Les réponses proviendraient du cerveau du médium. Il est bon de faire remarquer ici qu'il existe une grande différence entre la façon dont agit la *cause efficiente* dans le système de M. Davis et la manière de s'y prendre de cette même cause dans le système de M. Charles Richet. Pour celui-ci, la partie *inconsciente* de l'intelligence du médium fait tout. Suivant M. Davis, au contraire, le médium est parfaitement *conscient* dans bien des cas des réponses que donne la table. Il *dicte mentalement* en effet ces réponses *avec la ferme volonté de réussir*. Il faut qu'il y ait pour cela une *tension du cerveau*, une *action directe de la volonté*. Ce n'est qu'en de semblables conditions que la table peut se trouver chargée, *comme une pile*, de la pensée de l'opérateur.

J'ai combattu la théorie de M. Richet (1) ; je vais réfuter, maintenant, celle de M. Davis.

VIII

Ce savant nous déclare qu'il a voulu devenir médium afin de combattre la doctrine spirite. « Pendant près d'une année, dit-il, j'eus la patience de m'installer tous les soirs à mon poste, les deux mains sur une petite table, attendant la manifestation qui devait me permettre d'aborder le mystère dont je tenais à dissiper les ombres. J'avais une foi absolue dans la réussite, mais encore fallait-il que je pusse acquérir la faculté nécessaire à la production des phénomènes. Le premier coup frappé que j'obtins directement par ma seule force me causa une joie indicible ; j'allais donc pouvoir me passer d'intermédiaire et dégager de l'obscurité où il s'enveloppait l'étrange problème dont je poursuivais la solution depuis tant d'années. »

On a remarqué ces mots : « *Par ma seule force...* » Mais quelles preuves apporte donc M. Davis pour pouvoir soutenir que sa seule force était en jeu ? Il n'en apporte aucune. Qui lui dit qu'un *Esprit* ne l'aidait pas ? Personne. C'est lui-même qui prétend cela et nous nous expliquerons très bien sa prétention en nous reportant à cette phrase caractéristique de son livre : « Effet de l'éducation, dit-il ou transmission héréditaire, aucune case de mon cerveau n'a jamais pu s'affecter de *crédulité* ou de *religiosité*. Je n'en tire point vanité ; on est fait comme cela ou autrement et j'étais fait comme cela ! » Etant donné cet aveu, M. Davis peut-il être impartial vis-à-vis de nos phénomènes ? Je ne le crois pas. L'impartialité, il me semble, demande une tournure d'esprit telle qu'aucune idée préconçue ne puisse faire pencher la balance soit d'un côté soit de l'autre au début des recherches.

Ici la balance penche d'un côté, aussitôt qu'un premier fait peu important a été obtenu, c'est-à-dire qu'elle est entraînée, soit par la *transmission héréditaire* soit par *l'effet de l'éducation*, dont on nous parle. Il est vrai que M. Davis ne s'est pas borné à obtenir de simples mouvements de table. Il a voulu faire d'autres expériences. Comme je ne suspecte en aucune façon sa bonne foi, je crois bon de mettre quelques passages de son livre sous les yeux de nos lecteurs.

« Je me souviendrai toujours, dit-il, de l'extraordinaire émotion qui s'empara de moi le premier soir, où, après quatre heures passées à ma table sans désespérer, j'acquis enfin la *preuve scientifique* de la non-intervention des *esprits* dans les phénomènes qui leur sont attribués par les spirites.

(1) Voy. *Revue spirite* du 15 octobre et du 1^{er} novembre 1887.

« Bien que j'eusse la conviction inébranlable qu'il n'y avait rien d'extraordinaire dans ces faits, je n'étais pas certain de pouvoir arriver à le démontrer. Les expériences furent si convaincantes pour un homme libre de toute superstition que je donnai immédiatement rendez-vous, pour le lendemain soir, au petit comité de contrôle que j'avais prié de m'assister dès que je serais arrivé à mes fins.

« Ce comité se composait de M. S^{***}, incrédule à toute espèce de manifestation et matérialiste convaincu; de M. H. P^{***}, ingénieur des mines des plus distingués, qui avait été vivement frappé par les expériences de l'homme auxquelles je l'avais fait assister, mais qui avait réservé son jugement; et enfin de M. de M^{***}, spirite convaincu mais sans fanatisme. Il était allé à cette croyance comme beaucoup d'hommes parfaitement honnêtes, par besoin de réaction contre le scepticisme contemporain... Il avait trouvé suffisantes les preuves que les esprits eux-mêmes donnaient de leur présence, sans réfléchir que tout contrôle manquait entre ces trois termes qui concouraient à la formation des phénomènes : le *médium*, la *table* et les *esprits*. »

M. Davis se met donc seul à la table devant ses amis et il raconte ainsi la scène :

« Je posai, dit-il, les mains sur la table, et au bout de quatre minutes environ, des coups secs vinrent annoncer qu'elle était suffisamment chargée de fluide.

« — Attention, messieurs, je commence. Première épreuve et première preuve... Y a-t-il près de moi, continuai-je, un esprit qui désire se communiquer ?

« C'était le début classique de toute séance spirite.

« — Oui, répondit la table.

« — Comment vous appelez-vous ?

« — A. B. C. D.

« — Comment A. B. C. D.

« Oui, je suis l'esprit de l'association des idées. L'esprit qui préside à leur reproduction par le son, et à leur traduction par les signes. *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*, a dit l'école de Salerne, et rien n'est plus vrai, nous ne sommes mis en communication avec les objets extérieurs que par nos sens, nos idées ont donc une origine purement matérielle, tout du reste dans l'univers n'est que matière, dirigée par des lois inéluctables ; en dehors de cela, il n'y a rien, ni *Être suprême*, directeur, ni *esprits intermédiaires*. L'homme n'est que le point culminant de la chaîne qui monte jusqu'à lui, par les minéraux, les végétaux et les animaux, et à sa mort tout se désagrège en lui et retourne au règne

« minéral, sa vie est le produit de la matière organisée, structurée, et
« n'existe pas en dehors d'elle. Toutes les religions sont le produit d'une
« métaphysique ignorante et grossière, il n'y a pas d'autre religion que
« l'étude de la nature, et c'est pour cela que je signe A. B. C. D., c'est-à-dire
« les premiers signes, le début de toute science.

« La table fit alors entendre un petit roulement qui signifiait : c'est fini.
« — C'est pour vous, M. S***, fis-je à l'un des trois assistants : ouvrez
« votre enveloppe.

« L'interpellé obéit et se mit à lire à haute voix. Je renonce à dépeindre
« l'étonnement de mes amis, entendant M. S*** reproduire, mot pour mot,
« la communication que nous venions de recevoir.

« Pour le coup, s'écria M. S***, il est impossible d'être plus démonstratif ;
« la table nous renvoie exactement la communication écrite par notre ami ;
« pour moi, je n'ai pas besoin d'autres preuves pour être certain de ce que
« je savais déjà, qu'il n'y a dans tous ces phénomènes aucune influence
« surnaturelle.

« — Il me paraît, en effet, répliqua l'ingénieur des mines, M. H. P***, qu'il
« est difficile d'attribuer cette communication à l'influence d'un esprit, mais
« je déclare qu'à mon sens, une seule expérience de ce genre ne serait pas
« suffisante pour trancher définitivement cette délicate question.

« — Voilà qui est sagement parlé, fit M. de M*** qui était resté pensif ; qui
« nous prouve en effet qu'un esprit, pour jouer un tour à son incrédule
« médium, ne s'est pas attribué précisément sa communication ?

« J'allais répondre, M. H. P*** m'évita cette peine.

« — Ah ! pour cela, mon cher ami, je ne l'admettrai jamais. Vous autres
« spirites, vous avez toujours à votre service des esprits mauvais, vagabonds,
« farceurs, dont vous vous servez utilement pour expliquer tout ce qui vous
« gêne, mais un homme sensé ne saurait admettre une pareille plaisanterie.

« La question de l'existence des esprits est posée, eh bien ! qu'ils se
« manifestent. Nous tiendrons autant de séances qu'il sera nécessaire pour
« leur permettre de donner signe de vie, mais si nous n'obtenons que des
« communications dans le genre de celle que nous venons de recevoir, je
« vous déclare que, pour moi, la preuve de leur non-existence sera scientifi-
« quement et définitivement acquise. »

D'autres expériences du même genre suivirent. Dans toutes, les résultats,
dit M. Davis, furent conformes à la pensée de l'une ou de l'autre des personnes
présentes.

« Je n'influenciais plus la table, ajoute-t-il, et je laissais mes trois amis
« libres de leurs pensées. » La table renvoyait alors, prétend-il, les mots qui
traversaient l'esprit de l'un ou de l'autre.

Voici comment M. Davis relate le phénomène d'une communication signée *Bichat*. « Elle empruntait, dit-il, l'idée que le médecin qui, en face d'une « maladie épidémique, fait passer sa sûreté personnelle avant ses devoirs « professionnels, devrait être dégradé, comme le soldat qui refuse d'aller « au feu.

« M. P***, l'ingénieur, qui est de la Bresse et compatriote de Bichat, déclara « de même que, la veille, un médecin de son quartier, ayant quitté brus- « quement le lit d'un diphtérique, sans qu'il ait été possible de l'y faire « revenir, il venait de songer à cela en donnant à sa pensée la forme « qu'avait prise la communication, et tout naturellement en infligeant men- « talement ce blâme au médecin qui s'était si lâchement conduit, il s'était « dit, en songeant à son compatriote, que l'illustre Bichat ne se serait pas « conduit ainsi. »

M. Davis cite un autre fait :

« M. de M*** obtint un simple *bonjour* donné sous le nom d'un ami mort « depuis quelques mois. Il ne fit nulle difficulté de nous avouer qu'il songeait « précisément à cette personne et que les mots d'*adieu*, de *souvenir* ou de « *bonjour*, lui avaient traversé l'esprit dans le moment même où la commu- « nication se produisait. »

IX

Ces phénomènes sont assurément fort intéressants. Le Dr Davis les raconte avec une sincérité qui paraît absolue et nous aurions mauvaise grâce à ne pas reconnaître en lui, dans la circonstance, un observateur ingénieux.

Qu'il me permette cependant de rappeler que tout en déclarant au com- mencement de son livre qu'il n'avait pas d'opinion préconçue, il a dit aussi, avant de relater les faits précédents, que son cerveau n'avait jamais pu s'affecter de crédulité. Nous sommes donc autorisés à croire, nous spirites, qu'il a *toujours eu la pensée* que les phénomènes n'étaient pas produits par des intelligences dépourvues de corps charnel — ces intelligences, pour lui, matérialiste, *ne pouvant exister*.

Dans ces conditions, il n'a pu voir les phénomènes sans être influencé par l'idée première. Aussi met-il au même rang, et considère-t-il comme des faits *absolument du même ordre* la communication obtenue, lettre par lettre, sous une dictée mentale faite par lui et la communication signée *Bichat*, dans laquelle personne n'avait l'*intention bien arrêtée* de dicter les mots obtenus. L'un des assistants avait seulement pensé à Bichat.

Nous nous rapprochons ici de la théorie de M. Charles Richet et nous voyons l'*inconscient* apparaître. Nous le retrouvons encore dans le fait obtenu avec la collaboration de M. de M***, qui obtient un « *bonjour* donné sous le

« nom d'un ami mort depuis quelques mois. » Mais quelles sont, demanderai-je encore, les preuves *scientifiques* fournies par le Dr Davis, pour démontrer que, dans ces différents cas, l'intelligence seule des assistants était en scène? Je cherche ces preuves et je ne rencontre que la *foi* matérialiste de l'expérimentateur, qui *affirme* que ces phénomènes mystérieux ne sont que la réflexion de la pensée des personnes présentes.

Il y a là une prétention dont les bases ne me semblent pas bien solides. Dans le premier cas, l'ami de M. Davis songe, nous dit-on, à Bichat, qu'il a connu, et la communication porte les traces de ce souvenir... Mais pourquoi ne voit-on pas là ce que nous y voyons nous-mêmes? Et pourquoi aussi, dans le second cas, est-ce l'esprit d'un vivant qui s'adresse un *bonjour* et cherche à se donner le change en prenant le nom d'un mort? Tout simplement parce que les combinaisons matérialistes se trouvent dérangées et que la théorie tout entière s'écroule si l'on admet, comme rationnelle, l'explication que nous donnons du phénomène. Voilà donc ce qu'il faut empêcher et voilà pourquoi les savants trouvent des réponses dictées par la ferme intention de ne pas croire. L'esprit de *crédulité* comme ils disent leur manque. C'est une *manière de voir* qu'ils professent, voilà tout. Les prêtres en ont une autre, toute différente, mais qui ne vaut pas mieux.

Je reviens maintenant au premier fait obtenu par M. Davis, c'est-à-dire à la dictée *voulue par lui* et préalablement écrite et mise sous un pli cacheté.

Eh bien ! pour ce cas comme pour les autres, je dirai qu'un Esprit pouvait être présent. M. Davis remarquera que je ne prétends pas donner, comme lui, des preuves *scientifiques*. Je me borne à dire qu'un Esprit *pouvait se trouver là*. Les spirites, qui savent combien certains êtres désincarnés sont heureux des attaques dirigées contre la doctrine, seront tous de mon avis si je dis que, dans ses nombreuses expériences, le Dr Davis a pu très bien avoir des collaborateurs invisibles, enchantés de lui prêter assistance pour une besogne tendant à un pareil but. Il ne manque pas, dans le catholicisme par exemple, de très braves gens qui, après leur mort, s'apercevant qu'ils ne vont pas dans le ciel, seront très heureux de faire ainsi la guerre au spiritisme. Le matérialisme possède des désincarnés animés de mêmes intentions.

Je n'apporte pas à l'appui de ce raisonnement des preuves *scientifiques*, je le répète. Je n'hésite pas cependant à l'opposer à notre adversaire, parce qu'il s'appuie sur des faits résultant d'expériences semblables à celles du Dr Davis, mais qui ont produit des résultats diamétralement opposés. Comme je suppose qu'il aura autant de confiance en ma sincérité que j'en ai dans la sienne, je vais lui présenter quelques-uns de ces faits.

(A suivre.)

ALEXANDRE VINCENT

PEUPLES ET RELIGIONS

(Suite. — Voir la Revue du 1^{er} janvier 1888.)

De nos jours la France se trouve dans une position analogue, elle est épuisée par cent ans de guerres, de révolutions sans précédents dans l'histoire, et sa politique dépourvue d'énergie ne paraît pas pouvoir la tirer de ce fâcheux état. Elle paraît, comme sous Richelieu, avoir besoin de modifier sa politique.

Nous allons soulever plusieurs questions nouvelles, importantes et complexes; nous n'avons pas la prétention de les résoudre, nous prions tous les penseurs d'examiner ces graves questions avec toute l'attention possible et de les résoudre s'ils le peuvent; car l'avenir de la France compromise peut en dépendre. A mon âge avancé, l'expérience seule m'engage à parler.

IDÉES PROPOSÉES : Une importante question, c'est l'abaissement du catholicisme romain visant toujours à la théocratie de la France, ce qui serait pire pour elle que la féodalité; il est la principale cause de nos dissensions depuis un siècle et empêche notre progrès intellectuel et politique.

Le catholicisme ne devra plus avoir le moindre rapport avec l'Etat qui le considérera comme une Eglise libre dérivée du christianisme primitif; ensuite l'Etat devra lui interdire dans un temps déterminé tout enseignement public, hors de son culte; que les écoles cléricales étant pour lui de véritables pépinières d'ennemis. Il faudra à l'Etat beaucoup d'énergie et de persévérance pour lutter avantageusement contre l'envahissement catholique, car, sans cela, grâce à sa puissante organisation, il redeviendrait bien vite menaçant. Mais qu'on n'oublie jamais qu'il faut l'attaquer par la discussion approfondie de ses dogmes et non par des violences et des taquineries qui ne serviraient qu'à le fortifier.

En ce moment des conservateurs cléricaux prônent l'étrange liaison de Léon XIII et de M. de Bismarck. Les causes en sont évidentes. Léon XIII, abandonné par les Italiens et les autres peuples latins, cherche partout des appuis; il a écouté les avances de M. de Bismarck qui avait besoin de lui pour ordonner au clergé et aux catholiques allemands la soumission au gouvernement prussien; le chancelier qui, primitivement, soutenait les idées libérales et qui maintenant les trouve menaçantes pour son autorité, a fait cette évolution avec son habileté ordinaire.

Mais cette liaison n'annonce pas leur force; M. de Bismarck avoue à la Chambre des seigneurs que les concessions faites à l'Eglise romaine ont un but politique pour consolider l'unité allemande exposée à des dangers dans un avenir peu éloigné, et pour parer aux tendances centrifuges qui pourraient tenter de se faire jour et pour plaire à l'Autriche catholique.

Quant au bénéfice que, d'après les cléricaux, le pape pourrait retirer de l'appui de M. de Bismarck pour sa puissance temporelle, il est tout à fait illusoire; les Italiens, qui ont si longtemps travaillé pour avoir les États de l'Eglise n'iront pas les lui rendre bénévolement; et s'ils ne s'émeuvent pas beaucoup des avances que le chancelier fait au pape, c'est qu'ils voient qu'il le leurre comme il en a leurré tant d'autres jusqu'à présent. Nous pourrions presque conclure de cette liaison anormale que la papauté est dans un état bien précaire et que M. de Bismarck est moins redoutable qu'on n'aurait pu le croire.

Dans le caractère français se trouvent deux puissants mobiles qui nuisent beaucoup à la stabilité des gouvernements, le goût du changement et celui de la discussion; la démocratie, par ses formes et ses fonctionnaires variables convient au goût de changement; mais le suffrage universel à deux degrés, plus éclairé et moins tumultueux que le direct, donnerait plus de stabilité à la politique de l'Etat.

Pour parer à la passion de discussion, il semble convenable de réduire la Chambre des députés à 350 membres environ et le Sénat à 150, ces assemblées moins nombreuses, plus calmes et plus réfléchies, étudieraient mieux les questions; elles devraient le plus possible laisser la politique au pouvoir exécutif, se borner à en suivre la direction principale et s'occuper de législation; ces Chambres n'auraient probablement pas besoin de siéger constamment, les lois ne demandant pas à être changées trop souvent. Les dépenses du Parlement seraient ainsi notablement amoindries et la politique de l'Etat serait moins troublée.

Mais le plus difficile est de constituer un pouvoir exécutif stable, car, depuis cent ans, la France n'a pu en conserver aucun. Par certains précédents nous voyons que les pouvoirs forts et de courte durée sont ceux qui réussissent le mieux en France, tels furent les débuts de Louis XIV, de Napoléon I^{er} et même de Napoléon III; mais lorsqu'ils durent longtemps, l'absolutisme leur fausse souvent le jugement, et ils finissent mal.

D'après cela, est-ce que la France ne pourrait pas imiter l'administration des chemins de fer qui fonctionne bien? Tous les ans les deux Chambres réunies en assemblée générale nommeraient le directeur ou chef de l'Etat, elles pourraient le réélire indéfiniment, le suspendre et le remplacer suivant qu'il remplirait bien ou mal ses fonctions. Et, ainsi que dans l'industrie privée, le directeur, les principaux fonctionnaires et les membres du Parlement pourraient être intéressés pécuniairement à la bonne marche des affaires de l'Etat.

En république les hauts fonctionnaires se désintéressent trop de l'état des finances publiques, parce que généralement ils restent très peu de temps en

place. Une étude approfondie faite par des gens compétents déterminerait l'organisation de ce pouvoir qui pourrait convenir au peuple français, comme pouvant être plus ou moins fort, mais facilement renouvelable. Nous soumettons cette idée aux gens sensés sans la préciser davantage.

Depuis un demi-siècle, la France est frappée d'une terrible maladie, le chancre de la dépense, et si elle n'y porte pas un remède prompt et énergique, elle en sera bientôt entièrement dévorée. Notre nation, après avoir donné au monde l'exemple de l'ordre et de l'économie, s'est laissée entraîner à un goût effréné de dépense, qui a promptement atteint toutes les classes; il a commencé par l'aristocratie financière qui a voulu jouir des plaisirs matériels, et surtout primer par l'éclat de son luxe; elle a été imitée par les classes inférieures qui se sont créés une foule de besoins trop souvent au-dessus de leurs moyens; puis le gouvernement s'est laissé complètement entraîner sur cette pente fatale, principalement pour se faire des partisans. Le véritable esprit religieux, le goût de l'étude, les sentiments élevés sont remplacés par la sensualité et l'orgueil. Ces goûts luxueux déterminent de fortes dépenses improductives, lesquelles nécessitent de nombreux états et serviteurs ne produisant rien d'utile, vrais parasites de la fortune publique, dont ils consomment une forte part, sans compensation valable. Il en résulte que les consommateurs des matières de première nécessité ont notablement augmenté et que les producteurs de ces matières ont plutôt diminué qu'augmenté, ce qui rend la vie matérielle plus chère qu'autrefois. On a été ainsi amené à augmenter les salaires des employés et des ouvriers dont les besoins de bien-être augmentaient en même temps que les matières de première nécessité haussaient de prix. Il est résulté pour les maîtres et les serviteurs une augmentation générale de dépenses qui rend l'épargne difficile, laquelle ne peut plus compenser les emprunts de l'Etat et les pertes de la plupart des industries, ce qui diminue notablement la fortune générale de la France. Les dettes énormes de l'Etat et des villes les obligent à frapper de lourds impôts sur les objets de consommation, dont souffrent beaucoup les classes peu fortunées, surtout dans les villes.

Une des principales causes de la ruine, ce sont les dépenses excessives de notre Etat militaire; on devrait bien s'entendre une bonne fois avec l'Allemagne au sujet de l'Alsace-Lorraine, cause de perpétuelles chances de guerre, et si, comme on le dit, les annexés ne sont pas malheureux, sauf les regrets de la séparation, on ferait probablement bien de laisser les choses en l'état jusqu'à nouvel ordre; plus tard les circonstances peuvent changer; cette province peut-être neutralisée voire nous être rendue.

Il faut bien se persuader que ce n'est pas la grandeur des nations qui gé-

néralement fait leur bonheur, mais bien plutôt la sécurité, l'ordre et le travail qui déterminent leur bien-être et leurs richesses.

L'Etat devrait donner l'exemple de l'ordre et de l'économie, d'abord autant que possible assurer la paix, puis imiter le bon père de famille qui réduit ses dépenses pour amortir ses dettes; sans brusquer les choses, diminuer peu à peu ses nombreux fonctionnaires et les appointements fixes, en intéressant autant que possible pécuniairement les employés à la prospérité de l'Etat; réduire considérablement l'armée, déshabituer les Français de cette passion des fonctions publiques, en ouvrant comme l'Angleterre de nombreux débouchés coloniaux à nos industries qui reprendraient une grande activité qu'un état pléthorique leur a fait perdre. Quant aux Français, ils devraient avoir plus de confiance dans les gouvernants de leur choix, leur laisser plus de liberté dans l'exercice de leurs fonctions sur leur propre responsabilité, les taquiner le moins possible et se persuader qu'il faut peu à peu modifier les gouvernements, mais non les renverser constamment.

AVENIR DE LA DÉMOCRATIE. Lorsque notre troisième république a commencé à n'être plus bien d'accord avec l'Eglise romaine, les cléricaux ont crié bien haut que, lorsque celle-là toucherait à celle-ci, elle serait immédiatement renversée. Depuis lors le discord s'est accentué et les populations catholiques ne se sont point soulevées contre elle, comme y comptaient les cléricaux.

Depuis la promulgation de ses deux derniers dogmes, la papauté et ses adeptes semblent frappés d'aveuglement, on pourrait presque dire que, en admettant ou faisant le contraire de leur manière de voir ou d'agir on aurait de grandes chances d'être dans le vrai.

Ainsi, depuis un siècle, tous les gouvernements qui ont soutenu l'Eglise romaine sont devenus impopulaires et ont été renversés; il en serait encore de même aujourd'hui, car la partie active, progressive et intelligente des Français veut le progrès qui ne peut s'obtenir que par l'entière liberté de pensée, laquelle serait entièrement comprimée par un gouvernement clérico-conservateur. Aussi tous les gens qui comprennent l'esprit et la destinée humaine soutiennent la démocratie qui, malgré des fautes dues à son inexpérience, est disposée à suivre la voie du progrès, idéal consolant des classes peu fortunées qui espèrent toujours que l'avenir améliorera leur sort; tandis que, les clérico-conservateurs, généralement satisfaits de leur position, redoutant l'inconnu de l'avenir, maintiennent le statu quo, barrent la route du progrès qui est l'espoir consolant du pauvre. C'est pour cela que l'instinct populaire, par le suffrage universel, repousse du pouvoir les clérico-conservateurs, malgré les garanties d'ordre, de capacité et de moralité

qu'ils peuvent offrir; il préfère nommer des républicains, parfois moins méritants, mais parce qu'il les considère comme partisans du progrès. Les classes riches en France, généralement peu éclairées ne voient pas que leur attache à l'Eglise romaine, l'obscurantisme des idées, les dépopularise beaucoup; la preuve en est que, dans les Etats protestants, il y a moins de prévention qu'en France contre les aristocraties nobles et financières.

Ainsi tout indique que la France veut la démocratie; mais celle-ci devra achever le plus tôt possible son éducation politique et financière, si elle veut que l'avenir lui soit assuré.

Malgré ses erreurs de jeunesse, la République semble avoir un appui providentiel: les révolutions violentes ont cessé, tandis que les émeutes et les régicides étaient fréquents sous les diverses monarchies. La République a su éviter les grandes guerres qui ont perdu les Napoléons; et en ce moment, elle paraît être en bonne voie pour échapper à une redoutable coalition méchamment organisée contre notre nation, grâce à l'appui d'une puissante nation qui depuis quatre-vingts ans recherche notre alliance et que nous avons sottement négligée jusqu'à présent. La Russie n'a point gardé rancune des deux grandes guerres que les Napoléons lui ont faites sans raison, et de nos bruyantes excitations au soulèvement de la Pologne. En 1815, et deux fois sous la présente République, la Russie a rendu à la France l'immense service de la soutenir contre d'implacables ennemis qui en voulaient à son existence.

La démocratie aura mieux agi que la monarchie, qui n'a su faire que de grandes guerres stériles et aucune alliance stable. Espérons que notre nation, dégoûtée des grandes guerres, saura conserver l'amitié russe, et qu'à l'avenir elle abandonnera sa légèreté traditionnelle qui lui donne la mobilité d'un enfant et non la gravité nécessaire à une grande nation (suprême qualité de la République romaine dans sa virilité); espérons que notre nation, faisant un sérieux retour sur elle-même, verra les causes de cette inquiétude fébrile qui l'use, qu'elle saura les expulser de son organisme et se fixer sur une forme de gouvernement. Les autres nations ne pouvant compter sur nos gouvernements éphémères, ni sur notre politique sans suite, depuis longtemps ne se soucient pas de s'allier avec nous. ce qui fait notre isolement.

Dès que les affaires publiques marcheront, l'industrie et le commerce en ressentiront le contre-coup et se relèveront immédiatement. Il ne faut pas oublier que les rouages compliqués et liés des sociétés modernes demandent beaucoup d'ordre et de sécurité, que ce sont là choses indispensables pour assurer l'ordre et la paix dans les nations.

AMY.

UN GRAND GÉOGRAPHE

M. *Elisée Reclus*, le grand géographe, dans son nouveau livre, a savamment et artistement mis en œuvre des documents du plus haut prix qui prouvent que toutes les vérités sont immanentes chez les peuples arriérés ; nous en offrons un faible spécimen à nos lecteurs qui furent les égaux, jadis, de ces peuples africains, et que de nombreuses incarnations ont transformés. Il y a là des germes de progrès qui demandent à s'épanouir à de généreux contacts, et le spiritisme est appelé fatalement, logiquement, à jeter sa note dans l'esprit de ces peuplades qui se civiliseront à l'aide de nos découvertes scientifiques.

Les Ba-Songo, gens industriels, supérieurs comme artisans aux peuplades environnantes qui habitent des villes de huit mille âmes, sont cannibales ; des crânes humains ornent leurs cabanes ; les os rongés se mêlent aux débris de leur cuisine, et dit M. Wester : « Un roi du pays a mangé neuf de ses femmes. »

Les Ba-Songo ne laissent pas aux femmes le soin des cultures ; respectées, elles ont voix au conseil ; dans les circonstances graves, on ne décide rien sans leur avis donnés avec un bonheur réel d'expression. Leurs maris, aussi, sont beaux parleurs, bons travailleurs, d'une étonnante sobriété. Le manioc, les insectes, les chenilles ramassés en marchant suffisent à les nourrir. Les femmes prennent les sauterelles qualifiées de « viande aux Ba-Téké ». Ils estiment les crapauds fumés, préfèrent les larves rôties des papillons, et mangent l'ennemi mort ou prisonnier.

Dans le bassin du Kassaï, affluent du Congo, en face de Makoko, notre ami, les Ba-Téké se réservent le travail des champs, laissant à la charge des femmes les soins du ménage, les métiers industriels ; beaux hommes, forts, intelligents et industriels. En 1881, ils entrèrent en rapport avec les Européens Wissmann et Poggé qui traversèrent le pays ; des monstres ou des dieux n'y eussent pas fait plus de sensation ; taureaux de somme, armes à feu, objets d'échange apportés par ces inconnus au visage pâle, furent des merveilles pour la population indigène, dense autant que dans n'importe quelle contrée européenne. Leurs villages comparés à des « chenilles noires rampant sur l'herbe des prairies » sont interminables.

Sans les huttes, cette contrée est le fac-simile de la Haute-Normandie, entre les vallées qui descendent vers la Manche. Les voyageurs mirent cinq heures à traverser une seule agglomération estimée à 15.000 habitants, 1.000 guerriers vinrent recevoir les étrangers. Chaque village est une petite république autonome, sous la suzeraineté d'un grand féticheur, craint pour ses arts magiques ; MM. Poggé et Wissmann retenus par lui, passèrent la

nuît à tirer des coups de fusil, lancer des fusées, allumer des feux de bengale; la peur s'empara du grand féticheur qui s'empessa d'autoriser leur départ.

On trouve, dans le bassin du Kassaï, le plus vaste Etat nègre de l'Afrique centrale, Etat véritablement féodal, celui du Mouata Yamvo; à chaque changement de règne, quatre grands électeurs désignent le nouveau maître, fils d'une des principales épouses du roi défunt. Le choix des électeurs est ratifié par la « mère des rois et du peuple », elle-même élue parmi les dites épouses; le Mouata Yamvo est dieu, et cependant la *Loukochecha*, nommée mère universelle par les Lounda, échappe à son pouvoir: supérieure aux lois, au-dessus de tout elle ne saurait avoir de mari, mais un esclave favori.

Le Mouata Yemvo est maître absolu de la vie et de la liberté de tous les Lounda, mais il a ses servitudes; il lui est interdit de s'enivrer et de fumer, ses sujets ne pouvant assister aux repas du monarque, il se retire dans ses appartements, où il est absolument libre.

En dehors de l'empire du Mouata-Yamvo, les Ba-Louba occupent une vaste contrée; en 1881, Pogge et Wissmann les visitèrent, reçurent l'accueil le plus bienveillant, on les prit pour des revenants; croyant à la métempsychose, ils virent en eux des personnages décédés qui, après être rentrés dans la vie, s'étaient blanchis et réintégraient leur patrie. On leur rendit leurs noms, leurs biens, leurs femmes.

Les marchands nègres des tribus éloignées sont tenus pour des revenants, et traités en compatriotes. Ces manières de voir s'étendent aux singes qu'on s'interdit de tuer, les parents revenant sous cette forme; pour la même raison on ne mange pas de chien, craignant de manger son semblable.

Une révolution politique, religieuse et sociale, vers 1870, s'accomplit chez les Ba-Louba et prit le nom de Louboukou (amitié). Les partisans du nouveau culte prennent le titre d'ami; point d'armes dans leur village, ils se doivent mutuellement hospitalité et s'habillent à leur guise. Les procès pour cause de sorcellerie sont abolis et les jeunes filles ne sont plus vendues.

Le nouveau culte est Benia-Riamba (fils du chanvre), nom justifié qu'on donne à ses fidèles. Les amis sont fumeurs de riamba. Ils se rassemblent la nuit pour fumer le chanvre en commun. « C'est un spectacle effrayant, écrit M. Reclus, que celui de tous ces hommes nus et tatoués qui, après avoir aspiré dans une grandealebasse la fumée du chanvre, toussent par spasmes, hurlent, se démentent, prophétisent ou restent plongés dans la stupeur, sous l'influence du narcotique... De vastes étendues de terres sont cultivées en chanvre... Les maladies de poitrine et la folie sont devenues très communes. »

Les Ba-Louba sont très curieux et intelligents; par la tournure réfléchie de

leur esprit, Wissmann les appelle un « peuple de penseurs ». Le mot *pourquoi* leur vient à la bouche, se déclarant satisfaits après avoir compris et dédaignent la routine. Leurs fêtes sont imprévues et originales. Ils sont courageux et adroits, exclusivement agriculteurs ; « au lieu de faire leurs plantations à part et de travailler seuls dans un isolement farouche, ils aiment à rester ensemble et bêchent en commun l'ensemble des champs, qui se compose pourtant de parcelles distinctes ; telle étendue de manioc, où tous les habitants du village reconnaissent leur part, se présente en un tenant de plus de dix hectares, sans fossés ni limites. »

Quel sujet d'étude physiologique, religieuse et historique, que cette race d'hommes, chez laquelle, nous le répétons, toutes les vérités sont immanentes et à l'état de germes. Nous regrettons que M. Elisée Reclus, ne se soit pas plus étendu sur un sujet pareil ; au point de vue de la psychologie nous y eussions tous recueillis d'utiles comparaisons.

IGNORANCE ET SAVOIR

Seule l'ignorance fait que l'homme suppose des défauts dans l'organisation morale de l'univers, et conçoit l'orgueilleuse prétention de tendre à les corriger. Un peu de discernement lui commanderait de diriger tous les efforts de son intelligence vers la découverte des effets de la justice supérieure de manière que cette connaissance lui serve seule à diriger sa conduite.

Par ignorance nous méprisons ce qui n'est pas digne de considération, nous aspirons à ce qui n'est pas désirable, nous croyons réel ce qui est illusoire et nous perdons notre temps à poursuivre des résultats sans valeur tandis que nous négligeons ce qui en réalité mérite notre attention.

De là vient tout le mal ; si les hommes connaissaient la loi morale, et savaient son application inévitable, il ne songeraient pas plus à s'insurger contre elle qu'il n'essaient de se révolter contre la loi de la gravitation, ou toute autre loi physique ou chimique, expérimentée et indiscutable. Loin de là, ils s'ingénieraient à bénéficier de leur obéissance. Une fois la loi connue ils s'étudieraient à lui assurer une intelligente soumission, et à la faire servir au plus grand bien de chacun.

La claire vue de la loi morale supprimera le mal. Personne ne se croit intellectuellement libre de nier la vérité d'un théorème de mathématiques ou de géométrie.

Nul ne songe à se permettre la liberté d'attenter à la loi de l'affinité des corps ou à toute autre du même genre. Si nous refusons obéissance à la loi morale, c'est que d'une part nous feignons de l'ignorer, et que, d'autre part,

nous ne sommes pas convaincus de notre impuissance d'échapper à son application. Cette ignorance cessera, mais les conséquences, pour être inconnues n'en sont pas moins certaines et menaçantes. Que l'on sache ou non que le feu brûle, on est brûlé à l'occasion; que l'on connaisse ou non la propriété corrosive d'un acide, on est mutilé. On a donc eu toute raison de dire que l'ignorance est la cause de tous nos maux, et que pour devenir heureux il suffit d'acquérir la science.

L'homme n'a d'autre liberté que celle du bien, celle dont son auteur a usé en organisant le monde, et en faisant obéir l'esprit et la matière aux lois qu'il a établies.

Il ne faudrait pas croire cependant que le voile de l'ignorance soit difficile à lever. D'une part, en effet, quiconque cherche de bonne foi la règle à suivre, arrive immédiatement à la connaître de manière à y conformer sa conduite, et d'autre part, il est également facile à tout homme de se convaincre de la sanction nécessaire attachée à toute atteinte qu'elle aurait reçue.

La vérité morale est patente, et l'homme peut la voir. La conscience au fond de laquelle chacun trouve inscrit le résumé des résolutions qu'il a prises en venant en ce monde, l'avertit de ce qu'il doit faire dans toute circonstance déterminée. Il connaît, par elle, le caractère licite ou délictueux de tout acte en face duquel il se trouve, et s'il est bon de l'accomplir ou de l'éviter. Chacun instruit par son expérience personnelle et parce qu'il a vu dans la vie extra-terrestre, sait qu'il n'est pas un acte qui n'apporte avec lui sa peine ou sa récompense. Il a de même été instruit de l'existence du caractère inévitable de la répression de tout méfait. Il y a là un ensemble d'avertissements plus que suffisant pour que nul ne prétexte qu'il n'est pas mis en garde.

Il suffit au reste que l'homme observe autour de lui pour comprendre la vérité morale et se convaincre de son impuissance d'éviter la sanction qui en assure le respect.

L'expérimentation des phénomènes moraux le lui démontre, aussi bien que l'examen et l'étude des faits physiques qui prouvent l'impossibilité d'échapper à l'application des lois qui les régissent dès que leurs conditions d'applicabilité sont réunies.

L'analogie veut que la loi morale soit obéie d'une manière tout aussi efficace et nécessaire; mais cette preuve n'est pas la seule.

Les résultats les plus patents concourent à rendre la démonstration indiscutable.

L'inexistence du bonheur général et particulier est visible, aussi bien que l'inexistence de la vertu; non moins visibles sont l'universalité du malheur, et celle du mal fait et à réparer.

Le malheur qui poursuit l'homme et apparent ; nul n'y échappe. Qu'en conclure ? Une seule explication est possible : c'est que, sanction d'une loi méconnue, il est la punition du mal passé. Il ne saurait être qu'un effet d'une cause antérieure engendrée par nous-mêmes, la conséquence forcée de nos actes mauvais. Il est une peine dont la cessation dépend de notre effort personnel, employé à maîtriser nos passions rappelées à l'ordre.

Des hommes ont essayé de démontrer que le bonheur est proportionnel à la vertu. Les données de l'histoire qu'ils consultaient par rapport à différents peuples ne pouvaient les conduire à leur but. Ils devaient échouer, parce qu'ils voulaient prouver par des exemples pris en masse que les peuples heureux étaient les peuples les plus moraux. Cherchant ce qui n'avait jamais existé, ils travaillaient en vain (Gratry : La morale et la loi de l'histoire). Ils eussent facilement atteint le but en s'attachant à l'autre face du problème, et en recherchant si le malheur n'était pas proportionnel au vice. Ils n'avaient qu'à interroger la misère générale, ainsi que la souffrance individuelle et à s'inquiéter de leur cause. Il n'était même plus ici besoin d'une proportionnalité plus ou moins exactement connue. Le fait leur disait : la misère est absolue, elle est implacable ; la logique leur eut immédiatement répondu qu'elle était nécessairement méritée par la faute, qu'elle ne pouvait cesser que par la suppression de celle-ci, et qu'enfin l'amendement de chaque coupable, c'est-à-dire de tous les hommes, était une condition invincible de l'amélioration des existences particulières et sociales.

Le secret de l'existence misérable et de la destinée de chacun de nous, voilà ce qu'ils devaient chercher ; ils auraient appris que chacun est un coupable, venu afin de s'amender, que chacun est une preuve vivante de la sanction inhérente à toute atteinte portée à la loi morale.

Mais ceci étant établi, comment les directeurs des hommes permettent-ils que l'orgueil obscurcisse une vérité aussi évidente ? comment ne leur répètent-ils pas à tous les moments et sur tous les tons, et ne leur crient-ils pas avec toutes les voix dont ils disposent, que leurs maux viennent de leurs méfaits, qu'ils doivent se garder d'une ignorance qui, permettant la prolongation des fautes, tend à perpétuer les misères dont-ils se plaignent ? qu'en prétendant rejeter sur d'autres la cause de ces souffrances dont ils sont les seuls artisans, ils ne peuvent qu'aggraver leur situation de pécheurs insoumis ?

P. F. COURTÈPÉE

UTILITÉ DE LA PRIÈRE

Toulouse, 10 décembre 1887 : La revue du premier décembre 1887, publiait une communication du groupe Bisontin, intitulée *utilité de la prière*. — J'ai fait, en 1886-87, au cercle spirite de Toulouse, une série de causeries concernant ce sujet, son mode d'action, ce qu'elle est en dehors de tout mysticisme, et son utilité. Je fus incité à ce travail par mes guides spirituels. Je transcris ici une communication obtenue alors de mes guides spirituels, qui me paraît avoir une certaine analogie avec celle du groupe Bisontin.

La voici. — 20 mars 1886 : Les esprits élevés se font toujours un devoir d'encourager les humains animés de bonne volonté pour travailler au progrès humanitaire.

L'exposé de la prière que tu as soumis à l'appréciation des membres du cercle est bon dans son ensemble. Nous disons de même pour la conclusion finale qui considère la prière comme indispensable à l'être humain arrivé à un certain degré de développement.

Oui, la prière dégagée de tout mysticisme n'est qu'une action magnétique et fluïdique de la pensée dirigée par la volonté.

Oui, la prière est une puissance réelle de la nature, très puissante même quand l'être humain est arrivé à un certain degré de maturité pour savoir l'utiliser.

Oui, la prière comme toutes les puissances de la nature est soumise à des lois particulières qui lui donnent plus ou moins de puissance, aussi soumise au grand architecte qui règle l'harmonie générale de tout l'univers.

Il est dit, dans les ouvrages fondamentaux de la doctrine spirite : « Vous priez presque tous, mais combien peu savent prier ! »

Ne prends pas à la lettre cette maxime : « tout ce que vous demanderez par la prière vous sera accordé », crois fermement que l'architecte qui règle l'harmonie générale donne toujours, et chacun a selon ses mérites et selon ses besoins. Comprends ceci : mérites du passé et du présent, au besoin du présent en vue de l'avenir.

Dans nos précédentes communications, pour te prémunir contre les déceptions et le découragement qui peuvent naître du non-résultat obtenu par la prière ardente et sincère, nous t'avons dit : « les prières ardentes et sincères ne sont jamais sans résultats efficaces, alors même que les perceptions très bornées des pauvres humains sur la terre sont impuissantes à les constater.

Nous t'avons dit aussi : « Nous sommes tous, sans exception, les artisans de notre propre destinée, — Laboremus. — Nos diverses existences sont soli-

daïres les unes des autres; le présent est solidaire du passé comme l'avenir sera solidaire du présent. »

Médite ceci, engage tes frères et sœurs à faire de même, le moment est opportun pour étudier la question de la prière, dégagée de tout mysticisme.

DELPRAT TONNELIER.

UN POÈTE, A KATIE-KING

M. Edouard l'Hôte, à *Aubenton*, a bien voulu nous adresser un poème psychologique couronné au concours de l'académie des muses flamandes en août 1887; l'auteur qui est président, vice-président, membre et lauréat de plusieurs académies, a été inspiré par la lecture du volume : RECHERCHES SUR LE SPIRITUALISME, par *William Crookes*, que notre librairie des sciences psychologiques a édité. Voici quelques extraits du poème de M. Edouard l'Hôte, intitulé : *Katie-King ou une résurrection de la chair au XIX^e siècle*.

Est-ce une découverte? Est-ce une invention?

C'est le perpétuel mouvement de la vie,

L'infailible progrès dont sa marche est suivie;

Dans l'infini du temps c'est l'Évolution;

C'est l'invisible anneau du meilleur qui s'enchaîne

A cet anneau du mieux qui le pousse et l'entraîne;

Irrésistible effort de la Création!

Est-ce une invention? Est-ce une découverte?

Que le conte soit bleu, l'histoire jaune ou verte,

Elle est au moins étrange et doit vous étonner.

Je tiendrais cependant, messieurs, à la donner

Pour vraie, et désormais la lice étant ouverte,

Vous inviter à lire ou jeter au panier

Cette histoire d'hier, qu'on peut croire ou nier...

Mais ne la nions pas : sachons l'étudier;

Car son récit nous vient d'un homme de mérite,

Savant de premier ordre et positif esprit

Dont le cœur a du poids, le jugement du prix;

Avant tout très loyal, il ne l'a point écrite

Pour nous tromper, mais bien pour dessiller nos yeux

Réfractaires, devant ce monde merveilleux

Qui chaque jour s'affirme, avance, et nous révèle

Le mystère et les lois d'une force nouvelle,

Disant à l'homme : « en vain tu te croyais fini,

« Ton être est éternel, ton pouvoir infini !... »

On sait qu'Ahasvérus jamais ne se repose :

Ahasvérus c'est l'homme; il marche, il monte, il ose

Tenter Dieu; sur la terre éternel Juif-Errant,

Il se dit comme Dieu sage et fort, libre et grand,
 Jusqu'au jour où, gonflé dans son orgueil immense,
 Il proclame la déchéance
 De ce rival vaincu dont il a pris le rang...

Mais avant d'aborder cette théogonie
 De l'homme qui se croit fait Dieu par son génie,
 Avant de commencer l'étourdissant récit
 — Qui semblera sans doute à beaucoup légendaire —
 Le lecteur a besoin de ce *Préliminaire*
 Qu'à son gré chaque auteur allonge ou rétrécit.

Dans un soupir, du sein du plus profond sommeil,
 Un être spontané sort comme d'un réveil.
 Le médium doué de ce sommeil magique
 Qu'on appelle *intransed* et qui vient d'Amérique
 — Sol vierge, aux facultés nouvelles en éveil,
 Où la nature est jeune et la femme pudique —
 Paraît inconscient. Il semble avoir jeté
 Le bandeau qui cachait le monde d'à-côté
 Pour trouver une amie, un cœur dont il s'empare.
 Ce n'est point le manteau de Samuel qui pare
 Cet être merveilleux, charmant, instantané,
 Revenant parmi nous vivant, réincarné ;
 C'est un simple velum de blanche mousseline.
 La douce créature en arrivant s'incline
 Devant les spectateurs ; et lorsque vient le jour
 Fixé pour son départ, — sa mission finie —
 (Mission de beauté, de paix et d'harmonie,
 Faite pour expier les fautes de l'amour)
 Elle offre aux assistants, dans sa grâce infinie,
 Ses cheveux et des fleurs, présent délicieux
 Unissant désormais la terre avec les cieux...

Katie-King en effet nous apporte un symbole
 De l'union nouvelle, et si de sa parole
 Elle n'a pas laissé d'écrit, de testament,
 C'est que sa vue était comme l'enseignement,
 La démonstration et la preuve certaine
 Du dogme génésique et de l'histoire humaine —
 Dogme que la science a pu corroborer
 Depuis, par les détails que j'ose vous narrer ;
 Car Crookes lui-même, épris de tant de grâce,
 Voulut pour l'avenir en conserver la trace
 Dans son livre, et voici comme il sut s'exprimer :

« Autour d'elle on sentait se créer, s'animer
 Un air plus pur, un cœur plus ardent pour aimer.
 Ses cheveux sur son front formaient nimbe ou couronne.
 Un parfum s'exhalait de sa blanche personne,

Et tout ce que l'on peut s'imaginer des cieux,
Semblait se refléter dans l'azur de ses yeux...
Pour juger à quel point subjuguait sa présence,
Nul des nombreux témoins qui formaient l'assistance,
Entendant son langage harmonieux et doux
Comme un écho lointain de son autre patrie,
N'eut pensé que cela fût une idolâtrie
De se jeter à ses genoux... »

LA MUSE DE DUNKERQUE

A Rosendaël, près Dunkerque, nous avons une sœur en spiritisme, distinguée, pleine de bon sens, octogénaire, que le tout Dunkerque connaît et respecte; jadis, dans toutes occasions, mademoiselle Pauline Vernesch secondait les autorités, et c'est par des vers de sa composition que les grands personnages étaient accueillis dans la ville si française de Dunkerque; on nommait *Muse de Dunkerque* cette grande et belle personne dont la bonté est proverbiale. Notre sœur nous écrit la lettre suivante: « Mon notaire étant très affligé par la mort subite d'un enfant, je lui ai adressé la pièce de vers suivante que je vous transmets : »

AU PÈRE ATTRISTÉ

Ami, ne pleurez pas cet ange
Que Dieu se plaît à rappeler;
Sans doute en la sainte phalange
Il voulut déjà le placer.

Ne pleurez pas... sur cette terre,
Il est force ennuis et douleurs;
La vie est souvent bien amère,
Puériles sont les grandeurs.

Mais de tous maux, l'âme affranchie,
Heureuse au céleste séjour,
Saura, de lumière nourrie,
Refléter sur vous son amour.

Résignez-vous, sachez comprendre
Qu'ici-bas, où tout doit finir
Que, qui peut donner, peut reprendre.
A l'ange octroyez souvenir.

PAULINE VERNESCH.

AVIS : *Un de nos amis*, ancien professeur de l'Université, domicilié près de la Sorbonne et des grands lycées, offre ses services aux familles. — Logement et soins tout particuliers accordés en vue du succès dans les études. — On n'accepte qu'un seul élève. — S'adresser aux bureaux de la Revue.

AVIS IMPORTANT : *M. Lu. Nivert*, cultivateur, viticulteur qui a 50 années de pratique agricole, agronome médaillé de la société pour l'instruction élémentaire, ancien maire à la Chagnerotte, près Châtellerault, Vienne, nous écrit qu'il a trouvé un procédé de culture protectrice de la vigne française, franche de pied (*nul greffage*), assurant sa conservation, et sa haute production dans tous les sols, malgré la peste phylloxérique. Ce procédé simple, facile, à la portée de tous, n'exige pas *un centime de frais de plus* que la culture ordinaire de la vigne dans chaque contrée, et son efficacité est garantie par ses longues applications et le simple bon sens.

M. Lu. Nivert adressera sa *notice, gratuite et franco*, à toute personne qui lui en fera la demande par lettre affranchie, ce qui prouve son désintéressement, sa haute moralité, ses vœux sociaux généreuses et élevées.

SOUVENIRS DU GROUPE GIRONDIN : Volume de 255 pages, édité par M. Thibaud, recueils de belles et intéressantes communications dont le compte-rendu paraîtra dans la Revue du 1^{er} février — 2 fr. 50.

Mme VIGNÉ a une famille charmante, élevée dans les principes du spiritisme ; ses jeunes et si sérieuses demoiselles occupent leurs loisirs à confectionner, tricoter de petits objets pour les petits enfants ; les mères qui les ont reçus bénissent les mains agiles, et si adroites, que la bienveillance et la solidarité guident pour la création d'objets gracieux et utiles.

« NOTE : A la suite des modifications qui vont être apportées à la prison de Saint-Lazare, l'œuvre qui porte ce nom et qui s'occupe du patronage des libérées sortant de cette prison va subir des transformations, mais elle n'en continuera pas moins à s'occuper des prisonnières en général aussi bien que de la préservation et du relèvement de la femme. »

Le siège social reste toujours 28, place Dauphine et la directrice de l'œuvre : Mme Isabelle Bogelot.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à la mairie du 1^{er} arr. place du Louvre, le dimanche 29 janvier 1888.

Mme LERUTH mère, est décédée le 10 janvier courant ; nous reparlerons de la chère morte et de la famille spirite si estimable à laquelle elle appartient. L'enterrement spirite a eu lieu le 12 janvier.

Le Gérant : H. JOLY.